Front Line Defenders a récemment reçu une lettre de Claudia Julieta Duque , dans laquelle elle décrit son sentiment de « justice » suite à l'ordre d'arrestation de sept anciens membres du Departamento Administrativo de Seguridad -DAS (département administratif de sécurité), aujourd'hui dissout.

Les hommes sont accusés de « torture psychologique » contre la défenseuse des droits humains et sa famille.

Claudia Julieta Duque est journaliste et travaille en tant que correspondante pour **Equipo Nizkor** et **Radio Nizkor** en Colombie.

Voici son message :

Sept anciens membres des services colombiens de sécurité risquent chacun jusqu'à 20 ans de prison pour « torture psychologique aggravée » et intimidation physique contre moi.

L'arrestation d'un groupe d'anciens responsables du renseignement au DAS , aujourd'hui dissout, a été ordonnée le 10 mars, après avoir conclut qu'ils étaient responsables de nous avoir, moi et ma famille, illégalement surveillées, intercepté nos e-mails, menacées et harcelées.

C'est la toute première fois que l'accusation de « torture psychologique » est prise en compte en Colombie et c'est l'aboutissement de plusieurs années de lutte, que j'ai menée avec d'autres militants des droits humains (dont vous faites partie) à travers le monde.

Parmi les personnes accusées, il y a l'ex-directeur général du service, trois anciens responsables du renseignement, un ex responsable du contre-renseignement, un ancien chef des opérations et un ancien chef des technologies de l'information. Ils risquent tous entre 8 et

20 ans de prison s'ils sont reconnus coupables.

Entre 2001 et 2008, j'ai dénoncé les intimidations systématiques dont j'ai été victime qui, selon le procureur, équivalaient à une tentative d' « anéantissement moral ». Cependant, les cinq qui sont détenus et les deux fugitifs sont seulement accusés des tortures qu'ils m'ont infligées entre 2003 et 2004.

Comme vous le savez, pendant plusieurs années, j'ai été victime d'appels téléphoniques qui menaçaient la vie de ma fille – l'un des individus qui me téléphonait m'a dit « Ta fille va souffrir, nous la brûlerons vive, nous éparpillerons ses doigts dans la maison ». En 2001, j'ai été enlevée, et en 2004, des individus ont tenté de me faire disparaître. Ensuite, j'ai découvert un manuel d'instruction du DAS, qui indiquait la façon de m'intimider et de m'effrayer, et de violer ma fille.

En présentant ses preuves, le procureur a déclaré que les abus systématiques visaient à déstabiliser moralement « une défenseuse des droits humains et journaliste qui critiquait le gouvernement d'alors ».

Cette décision ouvre enfin la possibilité que justice soit rendue et que les allégations que j'ai portées pendant tant d'années, que j'étais victime d'abus systématiques qui étaient bien plus que de simples menaces, soient enfin reconnues. C'était un crime de torture visant à faire taire une journaliste et à neutraliser une défenseuse des droits humains. Cette décision me donne une légitimité, ainsi que tous ceux qui ont souffert de ces persécutions – famille et collègues – pour faire éclater la vérité, pour défendre les droits humains et la liberté d'expression. Je suis reconnaissante de la loyauté de ceux qui ont vécu avec cela pendant toutes ces années. C'est un pas vers la justice, qui était absente pendant tant d'années.

Je sais que sans votre soutien indéfectible, je n'aurai probablement pas survécu en Colombie, ni dans l'exil ou dans les années suivantes. Merci beaucoup à vous tous pour m'avoir gardé en vie, pour avoir entretenu l'idée de justice.

Avec toute ma gratitude,

Claudia J. Duque

Licence de l'article: Copyright - **Titulaire de la licence de l'article:** FLD